



INSTITUT
FRANÇAIS
DU MONDE
ASSOCIATIF

RAPPORT D'ACTIVITE 2024 & PERSPECTIVES 2025

SOMMAIRE

I- QUI SOMMES-NOUS ?	2
1. Rappel de l'ambition et des missions de l'Institut	2
2. Une organisation au service du dialogue acteurs associatifs - chercheurs	2
3. Une organisation à dimension territoriale, nationale, européenne et internationale	3
4. Des alliances et partenariats stratégiques au cœur de notre modèle	3
 II- RAPPORT D'ACTIVITE 2024.....	5
A. DETECTER LES BESOINS DE CONNAISSANCE	5
B. RENFORCER LA CONNAISSANCE.....	10
1. Programmes portés par l'Institut.....	10
2. Programmes portés en partenariat avec l'Institut	16
C. DIFFUSER LA CONNAISSANCE.....	18
 III- PERSPECTIVES 2025.....	24
A. DETECTER LES BESOINS DE CONNAISSANCE	24
B. RENFORCER LA CONNAISSANCE.....	26
C. DIFFUSER LA CONNAISSANCE.....	28

I-QUI SOMMES-NOUS ?

1. Rappel de l'ambition et des missions de l'Institut

L'Institut a pour finalité de renforcer la connaissance des associations et sur les associations. Il vise ainsi à la fois à nourrir les compétences et visions des acteurs associatifs et de leurs partenaires, mais aussi à éclairer les décideurs et les citoyens sur l'apport des associations à la société et à la démocratie.

Pour répondre à cette ambition, l'Institut s'appuie sur trois missions :

DETECTER LES BESOINS DE CONNAISSANCE

En identifiant les besoins de connaissance des associations, l'Institut éclaire de nouvelles pistes pour renforcer les compétences des dirigeants associatifs, pour nourrir les plaidoyers de leurs instances, pour renforcer le dialogue avec leurs parties prenantes et pour orienter les politiques de soutien des financeurs publics et privés.

CONSTRUIRE DES PROGRAMMES DE RECHERCHE

Afin de répondre aux besoins de connaissance qu'il a identifiés, l'Institut conçoit et met en œuvre des programmes de soutien à la recherche. Les projets de recherche retenus répondent à la fois à des exigences de rigueur académique, mais également à un objectif d'utilité pour le monde associatif.

DIFFUSER LA CONNAISSANCE

L'Institut diffuse largement des connaissances sur le monde associatif. A ce titre, il accompagne la valorisation des recherches qu'il a soutenues à travers des publications et événements organisés aux niveaux local, national, européen et international. Il communique également largement ses propres travaux qui identifient les besoins de connaissance.

2. Une organisation au service du dialogue acteurs associatifs - chercheurs

La gouvernance de l'Institut incarne le principe d'un dialogue acteurs associatifs-chercheurs. Son comité scientifique, composé de chercheurs académiques, cadre la rigueur scientifique de ses travaux. Son Conseil d'Administration, composé de personnalités issues du monde associatif, oriente la stratégie de l'Institut et son utilité pour le monde associatif.

A l'image de sa gouvernance, la plupart des travaux de l'Institut est conduit dans une logique collective de co-construction entre acteurs associatifs et chercheurs. Ceci s'applique aux groupes de travail acteurs-chercheurs, aux recherches participatives qu'il soutient, ou encore aux événements qui font dialoguer acteurs et chercheurs.

Ce principe d'intervention positionne l'Institut comme un espace transversal et interdisciplinaire de production et de circulation de connaissances. Il lui permet aussi de mobiliser une ambition de connaissance à des fins d'interconnaissance tant entre monde académique et monde associatif qu'au sein de l'écosystème associatif lui-même.

En 6 années d'existence, à travers l'ensemble de ses activités, l'Institut a mobilisé directement une communauté de connaissance qui compte plus de 400 acteurs associatifs et chercheurs.

3. Une organisation à dimension territoriale, nationale, européenne et internationale

Basé à Villeurbanne, l'Institut a commencé par installer un dialogue avec des acteurs et réseaux sur l'ensemble du territoire national.

Il a rapidement élargi sa mission à l'échelon local en développant un programme de connaissance sur la contribution associative aux territoires et en impliquant des acteurs et réseaux associatifs, académiques, philanthropiques et d'acteurs publics impliqués dans les territoires.

Par ailleurs, l'Institut a déployé dès 2022 une ambition européenne et initié la structuration d'un réseau de connaissance à cet échelon. Afin de faire de la connaissance associative un levier de développement pour les associations européennes, l'Institut s'est rapproché de têtes de réseaux et fédérations nationales et européennes, de réseaux de recherche internationaux, et de la philanthropie internationale. L'Institut consolide ce réseau au fil des années.

4. Des alliances et partenariats stratégiques au cœur de notre modèle

L'Institut a appuyé sa mission sur un réseau de partenaires stratégiques et financiers diversifiés et complémentaires : avec la Fondation de France, la Fondation Carasso, l'Institut Mérieux, l'ADEME, la Fondation Crédit Coopératif, l'Institut Caisse des Dépôts, la Banque des territoires, le FONJEP, l'INJEP, KPMG, la Fondation RTE, la Fondation GRDF, le Fonds ODD 17, Le RAMEAU, le Forum international des associations de la Ville de Lyon, le Département de Seine Saint-Denis, la Métropole de Lyon, la Ville d'Amiens, la Ville de Mulhouse, Mulhouse Alsace Agglomération, la ville de Marseille, le Département du Rhône, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, Engie People Labs, In Extenso, le Mouvement Associatif, le Centre Français des Fonds et Fondations, France Générosités, le Fonds Symmachia, l'Association Française des Fundraisers, l'Observatoire des libertés associatives, La Ligue de l'enseignement, La Fonda, le RNMA, IDEAS, l'ADASI, Juris Associations, la Boutique des Sciences, le RIUESS, la RECMA, l'Université d'Angers (Laboratoire ESO), l'Université de Haute-Alsace (Laboratoire SAGE), l'Université de Lille (UFR3S), l'Université Lumière Lyon 2, l'Institut Maecenata, l'Institute for Social Research, ERNOP, le Forum Civique Européen et l'International Society for Third Sector Research.

L'Institut a bénéficié d'un soutien en probono de la société Acti Conseil, de la Fondation Hippocrène, de l'Agence Limite et de Force for Good.

Il a bénéficié du soutien financier de la DJEPVA, de l'Agence Nationale pour la Recherche, de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères et de la Commission européenne (ERASMUS+).

Pensé comme une plateforme de connaissance au service du développement du secteur associatif, l'Institut souhaite poursuivre sa politique de partenariats stratégiques avec tout organisme académique, acteur ou partenaire du monde associatif partageant sa philosophie et ses enjeux.

Ces partenariats stratégiques dans leur diversité sont une ressource essentielle au développement de la mission de l'Institut dans tout son spectre d'actions.

II- RAPPORT D'ACTIVITE 2024

Chiffres clés 2023 :

- 2 groupes de travail ont mobilisé 55 acteurs et 34 chercheurs
- 9 nouvelles recherches soutenues pour un montant de 102K€
- Près de 500 nouvelles références bibliographiques recensées par nos groupes de travail sur deux thématiques : « les relations entre générosité privée et associations » et « fait associatif, territoires et transition écologique »
- Plus de 1 000 chercheurs, laboratoires et organismes sont recensés dans la base de données de l'Institut et travaillant sur la connaissance du monde associatif, avec des participations à un ou plusieurs événements de l'Institut
- Depuis sa création, l'Institut a soutenu 41 recherches à hauteur de 460 K€ pour un effet levier global estimé à 1,14 M€

L'Institut a installé sa mission dans le paysage associatif et académique français autour de domaines d'activités stratégiques innovants, au profit de besoins mieux identifiés, par le soutien qu'il a apporté à de nouvelles recherches utiles au monde associatif, et également en diffusant la connaissance au plus grand nombre.

En 2024, il a poursuivi le développement de chacun de ses trois domaines d'activités stratégiques et déployé sa mission autour de plusieurs thématiques structurantes : modèles socio- économiques et création de valeur ; contribution associative aux territoires ; fait associatif en Europe ; transition écologique, générosité privée et monde associatif.

Il a également exploré de nouvelles voies partenariales pour promouvoir la recherche et élargir ses modalités de diffusion de la connaissance.

A. DETECTER LES BESOINS DE CONNAISSANCE

NOTRE METHODE : DES GROUPES DE TRAVAIL EXPLORATOIRES ACTEURS-CHERCHEURS

L'activité de détection et de qualification des besoins de connaissance des associations et de leurs partenaires est une activité socle de l'Institut, dont découlent ses autres domaines d'action stratégiques. C'est en effet pour répondre aux besoins identifiés que l'Institut construit des programmes de connaissances qui incluent le soutien à la recherche et engagent des actions de transfert de la connaissance.

Pour détecter et qualifier ces besoins, l'Institut a lancé une grande consultation initiale qui lui a permis de mettre à jour 12 grands enjeux de connaissance. Puis chaque année, il traite spécifiquement un ou plusieurs de ces enjeux en conduisant des groupes de travail mobilisant des acteurs et chercheurs, avec plusieurs objectifs et livrables à la clé :

- Définir des grands enjeux de connaissance sur la thématique
- Cartographier la littérature académique et non-académique et des ressources de connaissance et mettre à disposition une bibliographie collaborative en ligne
- Identifier des « angles morts » de la connaissance sur la thématique et émettre des recommandations pour la recherche et pour les orientations stratégiques de l'Institut à travers un livre blanc de la connaissance.

L'Institut poursuit une dynamique collaborative en animant plusieurs groupes de travail structurants.

En 2024, les travaux de groupe « relations entre générosité privée et monde associatif » ont été finalisés, avec une valorisation prévue par la parution d'un livre blanc en mars 2025 et un webinaire prévu en avril 2025.

Un nouveau groupe a été lancé sur « fait associatif, territoires et transition », explorant les interactions entre les associations et les mutations écologiques et sociales.

Ces groupes de travail favorisent une articulation étroite entre les réalités du terrain et les axes de recherche de l'Institut, contribuant ainsi à éclairer sa stratégie scientifique par l'expérience des acteurs.

GROUPE DE TRAVAIL « GENEROSITE PRIVEE ET ASSOCIATIONS : VERS DE NOUVELLES RELATIONS »

Un groupe de travail pour répondre à un manque de connaissance et de reconnaissance des acteurs

Dans un contexte de mutations des financements publics des associations, la question de la place de la générosité privée dans les modèles associatifs est posée.

Pourtant, les travaux de recherche français sur la philanthropie et sur les associations n'abordent que trop peu, à l'intersection de ces deux domaines, les relations entre générosité privée et monde associatif. De leur côté, les acteurs témoignent d'une grande méconnaissance entre secteur associatif et secteur de la générosité privée, mais aussi d'un manque de reconnaissance de leur contribution commune à la société et à la démocratie.

Ces différents constats ont décidé l'Institut français du Monde associatif à lancer un groupe de travail réunissant 45 acteurs et chercheurs, pour explorer les besoins de connaissance sur cette thématique de la relation entre générosité privée et associations. Ces travaux ont bénéficié du soutien de France Générosités, du Centre Français des Fonds et fondations, et du Fonds Symmachia de l'Association Française des Fundraisers.

Le groupe de travail s'est réuni à 3 reprises le 27 juin, le 27 novembre 2023 et le 4 avril 2024 sous un double pilotage académique et stratégique.

3 pilotes académiques : • Anne Monier, Sociologue, chercheuse à la Chaire Philanthropie de l'ESSEC • Lucile Manoury, Responsable du Cercle Fondations et Territoires du Centre Français des Fonds et Fondations (CFF), doctorante en sciences sociales à l'Université de Haute Alsace, bénévole de l'Institut français du Monde associatif • Mathilde Renault-Tinacci, Sociologue à l'INJEP et membre du Comité scientifique de l'Institut français du Monde associatif.	2 pilotes stratégiques : • Brigitte Giraud, Vice-Présidente de l'Institut, personnalité qualifiée au regard de son expérience salariée et bénévole en responsabilités dans le secteur associatif national et les organisations dont l'objet porte sur le fait associatif. • Florian Covelli, Délégué Général de l'Institut français du Monde associatif
---	--

La relation entre générosité privée et associations, un angle mort de la connaissance

Une première revue de la littérature a permis de cerner l'état des connaissances existantes mais aussi des angles morts à éclairer.

Peu abordé dans la littérature, le don des particuliers a été principalement traité sous l'angle des incitations fiscales, ou des comportements des individus face à une décision de don. Le mécénat est avant tout étudié à travers la nature de l'intérêt pour l'entreprise (économique, fiscal, managérial, gestion des ressources humaines). De son côté, la recherche française sur les fonds et fondations est largement sous l'influence de la recherche anglosaxonne, et les données quantitatives sont essentiellement alimentées par les professionnels eux-mêmes. Par ailleurs, une recherche critique se développe situant la philanthropie comme outil de légitimation des inégalités sociales, ou dans ses rapports complexes/problématiques à la démocratie.

Cette revue de littérature a confirmé que la question de la relation entre générosité privée et associations est une voie de connaissance à ouvrir. Dans cette perspective, les nouvelles formes et pratiques de la générosité privée (fundraising associatif, collecte numérique, fondations territoriales...) seraient à documenter, de même que leurs effets (évolution du rapport donateur/bénéficiaire, mécénat et professionnalisation des associations ...). Une approche scientifique européenne et française de la philanthropie est également attendue, qui pourrait en particulier prolonger les travaux émergents en France et au Québec sur les enjeux sociétaux de la philanthropie (démocratie, inégalités, climat, territoires...).

A l'issue du groupe de travail, 6 besoins prioritaires ont été identifiés

1. La relation entre monde associatif et générosité privée demande à être éclairée dans la multiplicité de ses formes et de ses objets (argent, valeurs, représentations, compétences, ...). Elle mérite d'être étudiée entre asymétrie, confiance et prise de risque.
2. Les conditions, effets et motivations du recours à la générosité privée pour les associations sont mal connus et la place de la générosité privée dans les modèles socio-économiques associatifs est encore à documenter.
3. Outil de dialogue et de reconnaissance de la valeur mais aussi moyen de contrôle, l'évaluation, au cœur de la relation, est un enjeu de connaissance, appelant de nouveaux modèles évaluatifs qui révèlent les processus de transformation sociale à la croisée de la générosité privée et des associations.
4. Dans un contexte social et politique incertain, la relation entre générosité privée et associations est à penser pour sa contribution démocratique, en complément de l'action publique, dans sa capacité à recréer du lien social, renforcer le pouvoir d'agir et la participation citoyenne, détecter les besoins et y apporter des réponses nouvelles.
5. La relation est également à étudier au prisme de l'histoire, pour mieux appréhender ses évolutions et celles de son environnement institutionnel, et la comprendre au présent.
6. Enfin, la relation est à analyser dans ses formes et contextes territoriaux.

Vers un programme de connaissance

Une phase de restitution/confrontation des résultats du groupe de travail aux instances du secteur a ensuite été initiée, en particulier auprès de l'Association Française des Fundraisers et de son fonds Symmachia, auprès de la Coordination Générosité, de France Générosité.

Enfin, un livre blanc présentant le cheminement et les résultats de notre groupe de travail sera rendu public en avril 2025.

Ce livre blanc est un outil de réflexion dont pourront se saisir les professionnels souhaitant s'engager dans une démarche de connaissance afin de renforcer les relations entre générosité privée et monde associatif.

Il est aussi un guide pour orienter et cadrer de futures recherches en réponse aux besoins des acteurs. Ces recherches sont attendues par les acteurs associatifs et de la générosité privée pour renforcer leurs écosystèmes et faire levier sur les métiers, les stratégies, les plaidoyers et le dialogue avec les pouvoirs publics.

L'Institut prendra sa part, avec des partenaires financiers et d'actions, en lançant un programme de connaissance ambitieux au cours de l'année 2026.

GROUPE DE TRAVAIL « FAIT ASSOCIATIF, TERRITOIRES ET TRANSITION ECOLOGIQUE »

La transition écologique est un enjeu majeur qui interroge l'ensemble de l'organisation de la société. L'approche territoriale permet de comprendre les conditions d'émergence et de pérennité d'initiatives porteuses d'innovation sociale et/ou économique en faveur de la transition écologique. Par ailleurs, les interactions locales et les modes de coopérations territoriales sont un levier de la transition écologique. Au sein de l'écosystème territorial, aux côtés des collectivités territoriales, des entreprises, le monde associatif joue un rôle crucial, tant dans sa contribution à la création de valeur territoriale que dans sa capacité à prendre une place particulière dans les écosystèmes territoriaux du fait des modalités de coopérations qui lui sont propres. Pourtant, la compréhension des relations entre associations, territoires et donc transition écologique reste trop souvent limitée, dans la littérature comme dans les discours des responsables associatifs ou de leurs partenaires publics et privés, aux frontières politico-administratives dépendantes des relations entre associations et pouvoirs publics locaux. Par ailleurs, au-delà des approches par les externalités et par la mesure de l'impact, inspirées d'un modèle entrepreneurial, il manque une connaissance sur les processus par lesquels les associations créent et partagent de façon spécifique une valeur sociétale, démocratique et écologique à l'échelle territoriale par leurs modes de fonctionnement, de gouvernance et par leurs choix de modèles socio-économiques.

C'est pour éclairer ces problématiques que l'Institut français du Monde associatif a réuni un groupe de travail composé de 27 participants, acteurs et chercheurs, sur le thème « fait associatif, territoires et transition écologique » à l'occasion de 3 réunions en 2024. Ce groupe de travail avait pour objectif de qualifier les besoins de connaissances du monde associatif et les croiser avec les angles morts de la connaissance afin de déterminer des priorités de recherche pour l'avenir.

Ces travaux ont été soutenus par l'ADEME, la Fondation RTE, et la Fondation GRDF.

Notre groupe de travail s'est réuni à trois reprises le 19 mars, le 20 juin et le 16 octobre 2024 sous un double pilotage académique et stratégique :

2 pilotes académiques :	2 pilotes stratégiques :
• Nathalie Blanc, directrice de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et directrice du Centre des Politiques de la Terre • Hervé Bredif, ingénieur agronome et politiste, Paris Sorbonne Université	• Brigitte Giraud, Vice-Présidente de l'Institut, personnalité qualifiée au regard de son expérience salariée et bénévole en responsabilités dans le secteur associatif national et les organisations dont l'objet porte sur le fait associatif. • Floriant Covelli, Délégué Général de l'Institut français du Monde associatif

A l'issue de ces travaux collaboratifs, six axes prioritaires de connaissance se sont dégagés :

1. Comment qualifier et reconnaître la contribution associative à la transition écologique pour outiller les associations, pour elles-mêmes et pour leur écosystème ?
2. Comment les pratiques ancrées territorialement peuvent-elles contribuer à de nouveaux récits territoriaux ?
3. Dans quelle mesure l'évolution démocratique peut-elle transformer le rôle associatif et la façon de faire de la recherche participative ?
4. Comment le fait associatif peut-il faire émerger du commun en complément de l'individuel et du collectif ?
5. Comment caractériser le fait associatif dans ses relations aux territoires et à la transition écologique ?
6. Comment agir sur les conditions de réalisation de la recherche pour promouvoir la recherche-action ?

L'ensemble de ces travaux fera l'objet d'un livre blanc qui sera publié en 2025.

Convaincu de l'intérêt d'une connaissance co-produite entre acteurs chercheurs, l'Institut souhaite engager en 2025 un programme partenarial de soutien à de nouveaux travaux en recherche participative pour répondre aux besoins identifiés.

B. RENFORCER LA CONNAISSANCE

Sur la base des besoins de connaissance identifiés, l'Institut déploie des programmes de soutien à la recherche et contribue à la production de connaissances utiles au monde associatif.

1. Programmes portés par l'Institut

MISE EN ŒUVRE DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « CONTRIBUTION DU FAIT ASSOCIATIF AUX TERRITOIRES »

Cet appel à manifestation d'intérêt a été publié dans la continuité du groupe de travail « Fait associatif et territoires » animé par l'Institut entre octobre 2021 et mars 2022. Les candidats étaient invités à s'inscrire dans l'un ou plusieurs des quatre axes de recherche suivants :

- Comment penser les nouveaux territoires construits par les associations ?
- Comment rendre compte de la réalité territoriale des associations et comment qualifier la valeur territoriale au regard de leur ancrage local ?
- Face aux crises et transformations de la société, les acteurs associatifs proposent-ils un autre récit du territoire ?
- Quelle organisation territoriale de la vie associative ?

L'Institut a reçu 58 lettres d'intention (dont 46 en recherche participative) pour la phase de pré-sélection, entre juin et septembre 2023. A l'issue de l'échange avec les candidats pour préciser les critères d'éligibilité et de sélection, 25 projets complets ont été déposés, dont la moitié (13) étaient portés par un acteur associatif. L'instruction a été menée en double aveugle par un groupe de 24 instructeurs et instructrices, membres du Comité scientifique de l'Institut ou/et chercheurs ou chercheuses.

Le jury, qui s'est tenu en mars 2024, a retenu les 9 projets lauréats suivants :

- Quelle contribution des associations à l'impulsion de nouveaux territoires porteurs de stratégies écologiques en commun ?
- La géographie sensible des associations locales en milieu rural
- Discours et médias associatifs dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais : Quelle contribution à la production d'un imaginaire de territoire ?
- Des coopérations associatives pour un récit territorial alternatif à Saint-Etienne. L'expérimentation des Assises de la transition - CARTA Saint-Etienne
- Mise en mots et mise en récit du quotidien comme mode d'engagement à l'échelle du territoire
- Quelle valeur territoriale pour les centres sociaux associatifs ?
- Une analyse sociologique structurale des territoires construits par les interactions associatives
- Parcours de vie d'anciens responsables du MRJC : trajectoire(s) personnelle(s), contribution(s) sociale(s)
- Les associations au cœur de l'émergence de nouvelles formes d'organisations territoriales : diversité des formes, processus d'émergence, ancrage au territoire.

Le montant total du financement s'élève à 102 000€, pour un budget global des projets retenus s'élevant à 253 500€. Six des neuf projets lauréats sont conduits en recherche participative, et trois sont portés par des acteurs associatifs. Les équipes de coordination des projets sont plurielles, regroupant deux à quatre personnes, dont 40% de femmes. Les projets lauréats s'inscrivent dans une grande diversité de champs de recherche, puisque 10 disciplines universitaires différentes sont mobilisées. Les terrains de recherche sont également diversifiés, urbain et rural, avec une répartition géographique satisfaisante sur le territoire français.

Cet appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a fait l'objet d'une dotation financière spécifique de la part de plusieurs partenaires de l'Institut : l'INJEP, le FONJEP, la Fondation RTE, la Fondation GRDF et la Fondation de France, et bénéficie également du soutien de l'ADEME et de l'Institut pour la recherche de l'Institut de la Caisse des Dépôts.

PROJET « RELATIONS ASSOCIATIONS ET TERRITOIRES. VERS UN NOUVEAU PARADIGME ? » (ASSTER)

Dans la continuité du groupe de travail et de l'AMI sur la contribution des associations aux territoires, l'Institut a souhaité coordonner un projet de recherche participative, intitulé ASSTER, visant à renforcer les modalités de connaissance sur cette thématique. Ce projet part de plusieurs constats. Des crises successives (financière, sanitaire, écologique), l'expression grandissante d'un besoin de renouveau démocratique, reconfigurent notre rapport aux territoires. Les associations sont un des acteurs majeurs des transitions territoriales : par les engagements citoyens et bénévoles, les liens sociaux et l'écoute inter acteurs, les solidarités de proximité, l'ancrage local des emplois et des activités qu'elles permettent. Pourtant, la compréhension des relations entre associations et territoires reste trop souvent limitée, dans la littérature comme dans les discours des responsables associatifs, aux frontières politico-administratives dépendantes des relations avec les pouvoirs publics locaux. Face à ces constats, l'ambition de cette recherche participative est de construire un cadre conceptuel partagé pour comprendre les contributions des associations au développement territorial.

Ce projet, a fait l'objet d'un groupe de préfiguration entre novembre 2022 et juin 2023 impliquant des acteurs publics territoriaux (Département de Seine-Saint-Denis, Ville de Mulhouse, Agglomération de Mulhouse, ANCT, CNFPT), des chercheurs (Josiane Stoessel Ritz, Sarra El Idrissi, Bernard Pecqueur, Laurent Fraisse, Luciana Ribeiro, Emmanuel Bioteau, Julien Talpin, Elisabetta Bucolo) et des acteurs associatifs (Le Mouvement Associatif, le RNMA, Familles Rurales).

Coordonnés par l'IFMA et la Chaire ESS de l'Université de Haute-Alsace (UMR CNRS 7363 SAGE – Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe), copilotés par des tandems chercheurs-acteurs associatifs, deux enjeux de connaissance doivent être documentés et testés localement via des méthodes quantitatives et qualitatives : (1) qualifier et confronter les besoins de connaissance des acteurs publics et associatifs et (2) coconstruire une typologie des relations entre territoires et associations.

L'année 2024 a été marquée par la réalisation d'une enquête sur les besoins de connaissance des acteurs publics territoriaux en Seine-Saint-Denis, sous la direction scientifique de Bernard Pecqueur (Laboratoire PACTE).

Les besoins de connaissance identifiés dans le groupe de travail préalable de l'Institut auprès des acteurs associatifs sur leur contribution au territoire n'avaient pas encore été confrontés aux besoins de connaissance des acteurs publics. Cette enquête devait en particulier repérer si les besoins et instruments de connaissance de la vie associative (du côté des collectivités locales et services déconcentrés de l'État) visaient principalement à améliorer les politiques publiques, ou si certains élus et techniciens appréhendaient aussi les associations en tant qu'acteurs du développement territorial et parties prenantes de la résolution de problèmes locaux partagés. L'hypothèse centrale posait que les associations certes procèdent à des délégations de services à la demande des collectivités mais également développent des initiatives pour solutionner des problèmes collectifs par une construction territoriale. Ces premiers travaux sur la qualification des besoins de connaissance des acteurs territoriaux devaient également être utiles à la préfiguration de l'enquête sur la vie associative, du RNMA et du Département.

L'Institut s'est appuyé sur un focus group d'une trentaine d'élus et de fonctionnaires territoriaux pour tester les hypothèses de recherche, puis sur une enquête qualitative individuelle auprès de 24 acteurs publics territoriaux. Les résultats de l'enquête ont été confrontés au Conseil scientifique du projet ASSTER.

Sur la base de ses travaux, l'Institut a également contribué au chantier global de connaissance lancé par le Département et en particulier au lancement du panorama sur la vie associative en Seine Saint-Denis piloté par le RNMA.

En 2024, nous avons également préparé le terrain mulhousien et coconstruit une démarche de recherche-action autour de la diversité des apports et contributions des associations à la fabrique des territoires sur l'Agglomération de Mulhouse, sous la direction scientifique de Josiane Stoessel-Ritz (Université de Haute-Alsace).

Sur ce terrain, nous chercherons à analyser la relation entre le projet des associations, les publics ciblés, et leurs territoires d'intervention. Un travail préalable avec les acteurs a identifié des espaces urbains d'interaction où se développent diverses formes de sociabilité. L'analyse porte sur la complexité des interactions entre associations et territoires, en se centrant sur l'ancrage territorial et les logiques d'action des associations, afin de proposer une cartographie et une typologie des liens. Cette approche tient compte des liens sociaux, des interactions inter-associatives, des solidarités, et des valeurs façonnant les socialités et le territoire. Ces nouvelles connaissances pourraient permettre d'éclairer les politiques publiques associatives locales, mais aussi de renforcer les dispositifs de production de connaissance tels que l'OLVA conduite par Alsace Mouvement Associatif, ou encore l'évaluation des contrats de ville conduite par Mulhouse Alsace Agglomération.

L'année 2024 a également permis une structuration du projet global à travers un axe transversal de coordination et un axe évaluatif.

L'axe transversal a comme objectif scientifique de construire un cadre conceptuel partagé pour comprendre les contributions des associations au développement territorial. Il vise à (1) confronter les concepts et approches (inter)disciplinaires, et les littératures existantes, (2) superviser l'avancement des axes thématiques sur les 3 terrains et veiller à leur bonne articulation et cohérence avec la problématique générale, (3) valoriser les travaux par articles et publications scientifiques.

L'axe évaluatif a comme objectif de caractériser et de comparer les dispositifs locaux de coproduction et de diffusion de connaissances sur la vie associative.

Le projet ASSTER a pu se développer grâce à l'appui de plusieurs partenaires institutionnels, que nous remercions vivement pour leur engagement. Il bénéficie du soutien de l'Agence nationale de la recherche (ANR), du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA), du Département de Seine Saint-Denis, de la Ville de Mulhouse, de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), de l'ANCT au titre des contrats de Ville de l'Agglomération de Mulhouse, de la Communauté de Communes de Brissac-Loire-Aubance, du FONJEP et de l'Institut CDC pour la recherche.

PROGRAMME « CONTRIBUTION DU FAIT ASSOCIATIF A LA SOCIETE ET LA DEMOCRATIE EN EUROPE »

L'Institut a souhaité engager un programme de connaissance sur la contribution du fait associatif à la société et à la démocratie en Europe pour répondre à un constat partagé par de nombreux acteurs : le fait associatif européen constitue aujourd'hui un angle mort de la connaissance, alors même que l'engagement associatif est reconnu comme un pilier d'une citoyenneté européenne active et comme une contribution essentielle à la société.

En cohérence avec sa mission fondatrice – appuyer la reconnaissance du monde associatif par la connaissance – l'Institut a engagé depuis 2022 une première phase exploratoire avec le soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et du programme Erasmus+. Celle-ci visait à identifier les besoins de connaissance relatifs aux associations en Europe, à structurer une première communauté d'acteurs autour de ces enjeux, et à documenter les conditions d'émergence d'un futur programme de soutien à la recherche.

Un groupe de travail exploratoire a mobilisé de nombreux chercheurs et acteurs associatifs issus de 16 pays européens. Tous et toutes ont confirmé le besoin d'un investissement fort dans la recherche sur le fait associatif à l'échelle européenne, notamment autour de quatre thématiques majeures :

- L'histoire des associations et de l'engagement en Europe
- La caractérisation du fait associatif européen
- La contribution des associations à la démocratie et à la vitalité civique
- L'impact des politiques publiques sur les associations.

Au-delà de l'identification de premiers besoins de connaissance, les différents réseaux européens constitués et les organisations associatives telles que la nôtre ont également mis en lumière l'absence de réseau structuré dédié à la connaissance associative européenne et la nécessité de constituer une dynamique de coopération entre acteurs de la société civile, chercheurs et décideurs publics.

C'est l'ambition que nous avons poursuivie en 2024, en appui sur trois grands axes de travail.

Axe 1 - Animer et investir des temps collectifs pour promouvoir les enjeux de la connaissance sur le fait associatif et la démocratie en Europe.

Avec l'Institut Maecenata et l'International Society for Third Sector Research (ISTR), nous avons organisé un World Café dans le cadre de la 16ème conférence internationale biennale de l'ISTR à Anvers en juillet 2024.

L'événement visait à structurer une communauté collaborative de chercheurs et d'acteurs de la société civile, unis par l'objectif commun de renforcer la recherche sur la société civile en Europe et d'améliorer la contribution des associations aux sociétés et démocraties européennes.

Lors de cette même conférence, l'Institut et l'Institut Maecenata ont coanimé le groupe régional européen au sein de la communauté de recherche. Cet échange visait à explorer les pistes de structuration du groupe, à définir les formats d'événements à organiser, ainsi qu'à construire un agenda collectif en faveur d'une recherche utile aux acteurs associatifs européens.

Nous avons également animé un webinaire européen intitulé « libertés, Démocratie et Associations » pour discuter de l'évolution des libertés civiques et de la contribution associative à la démocratie à l'échelle européenne (cf. partie « Activité événementielle »).

Axe 2 - Structurer une communauté de recherche sur le fait associatif et la démocratie en Europe.

Une stratégie conjointe a été structurée avec ISTR pour rapprocher et croiser des réseaux européens existants sur un territoire européen qui est le seul territoire manquant à l'échelle mondiale au sein de l'organisation ISTR. C'était également le souhait de l'Institut de contribuer à une dynamique de réseau européen de connaissance sur le fait associatif.

Sur la base de 2 webinaires de préfiguration réalisés en automne 2023, rassemblant plus de 100 chercheuses et chercheurs européens, nous nous sommes appuyés sur les deux événements présentés précédemment pour déployer ce réseau de connaissance européen.

Cette stratégie a été élargie aux grands réseaux européens déjà présents en Europe que sont ERNOP et EMES afin de poser une approche coordonnée inter-réseaux de recherche.

Axe 3 - Organiser une stratégie et des moyens en ligne pour accélérer la dissémination de la connaissance, en France et en Europe.

La refonte du site internet de l'Institut français du Monde associatif en version bilingue (français et anglais) s'inscrit dans une dynamique d'ouverture et d'accessibilité renforcée des savoirs produits. En rendant ses contenus disponibles en anglais, l'Institut répond à un double objectif : élargir son audience à l'échelle européenne et internationale, et faciliter les échanges entre chercheurs, acteurs associatifs et décideurs publics issus de contextes linguistiques variés.

Cette évolution technique est en cohérence avec la stratégie et les préconisations de l'Institut sur la circulation des connaissances dans l'espace européen, afin de dépasser les barrières linguistiques pour construire une culture partagée de la recherche sur la société civile.

Elle permet également d'accompagner le développement du réseau de partenaires européens engagé par l'Institut depuis 2022, en leur offrant un accès direct à ses publications, à ses projets de recherche et à ses événements. Ceci est incontestablement un levier de visibilité, de crédibilité scientifique et d'influence politique dans un contexte européen en quête de repères démocratiques et de solutions portées par les citoyens. À terme, ce dispositif vise à renforcer l'ancrage de l'Institut dans les dynamiques européennes de production de savoirs sur le monde associatif.

2. Programmes portés en partenariat avec l'Institut

En complément des programmes qu'il porte en propre, l'Institut participe également à des programmes et projets partenariaux portés en consortium. En 2024, l'Institut a poursuivi l'élargissement de son action à travers le lancement et la consolidation de plusieurs programmes de recherche participative, en synergie avec des partenaires académiques, des collectivités et des acteurs associatifs majeurs.

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « L'EVALUATION DES ACTIONS ASSOCIATIVES : COMMENT EN FAIRE L'AFFAIRE DE TOUS, VIA DES EXPERIMENTATIONS EN RECHERCHE PARTICIPATIVE »

Dans la continuité du groupe de travail et de l'Appel à manifestation d'intérêt en recherche participative conduits par l'Institut sur la thématique « modèles socio-économiques et création de valeur », le FONJEP a souhaité lancer un second AMI en recherche participative s'adressant à des binômes constitués d'acteurs associatifs et de leur partenaire financier public. Ce programme avait trois objectifs :

- Favoriser une culture de l'évaluation utile et adaptée aux réalités associatives
- Outiller les structures dans la mise en œuvre d'évaluations participatives, formatives et réflexives
- Valoriser les apprentissages issus de ces démarches pour l'ensemble du secteur associatif.
- L'Institut s'est associé à ce programme en contribuant à sa conception et à son lancement et en apportant son expertise dans le cadre de la sélection et du suivi global des projets.

PROJET SOCIO-ECONOMIC MODEL OF AMATEUR SPORT CLUBS (SEMASC)

L'Institut participe depuis fin 2023 au projet européen SEMASC, coordonné par l'Université de Lille et financé par Erasmus+ Sport et qui explore les modèles socio-économiques des clubs sportifs amateurs en Europe et en Amérique Latine. Ce projet vise à identifier les conditions de durabilité, d'inclusion et d'innovation sociale dans le champ du sport.

L'année 2024 a été consacrée à la conception et à la diffusion d'un outil d'auto-diagnostic à destination des clubs sportifs amateurs dans les pays européens et d'Amérique du Sud, favorisant le partage de bonnes pratiques et la montée en compétence des acteurs associatifs sportifs.

L'Institut contribue en apportant son expertise sur les modèles socio-économiques associatifs et en assurant la valorisation des résultats auprès des acteurs français. Des ateliers de restitution et des webinaires transnationaux ont permis d'impliquer un large panel d'associations, consolidant la dimension européenne et internationale de l'action de l'Institut.

PROJET LIBERTES ASSOCIATIVES, INITIATIVES CITOYENNES (LAIC)

Ce projet, soutenu par l'Agence nationale de la recherche (ANR) dans le cadre de son programme « Sciences Avec et Pour la Société-Recherche participative », explore les évolutions contemporaines des libertés associatives en France. Face aux transformations du cadre juridique, politique et administratif dans lequel s'inscrivent les associations – et en particulier à l'introduction du Contrat

d'engagement républicain (CER) – LAIC interroge les conditions d'exercice de la liberté d'association, la place des associations comme actrices du débat public, et les dynamiques de régulation à l'œuvre dans différents territoires.

Ce projet se distingue par sa double dynamique : d'une part, une démarche de recherche, menée par un collectif interdisciplinaire de chercheurs en sciences sociales (sciences politiques, droit, sociologie) issus de plusieurs universités françaises ; d'autre part, une dimension citoyenne et de plaidoyer, portée par des partenaires associatifs engagés dans la défense des libertés associatives.

L'Institut est partenaire de la dynamique scientifique du projet. Son rôle consiste à contribuer à la production de connaissances rigoureuses et documentées sur les mutations du champ associatif, en lien avec les chercheurs mobilisés. En cohérence avec sa mission, l'Institut soutient la production de connaissances et la mise en visibilité des résultats de la recherche afin d'éclairer le débat public.

LAIC s'inscrit dans une ambition plus large : mieux comprendre les tensions entre injonctions institutionnelles, pratiques citoyennes et autonomie associative. Il contribue ainsi à outiller chercheurs, associations, pouvoirs publics et partenaires pour penser l'avenir des libertés associatives en France.

PROGRAMME DE (RE)CONNAISSANCE SUR LES MODELES SOCIO-ECONOMIQUES

L'Institut français du Monde associatif s'attache à éclairer les mutations des modèles socio-économiques des associations, dans un contexte marqué par l'instabilité des financements publics, la montée des logiques concurrentielles, et l'évolution des formes d'engagement. Ce chantier vise à mieux comprendre comment les associations construisent, articulent et valorisent leurs ressources, tout en restant fidèles à leur projet d'intérêt général.

L'Institut s'intéresse particulièrement aux formes hybrides de financement (subventions, dons, mécénat, ressources propres, partenariats publics-privés, financements européens...), mais aussi aux modalités d'organisation interne (gouvernance, travail bénévole et salarié, articulation entre économie et mission sociale). L'objectif est de documenter les stratégies mises en place par les associations pour pérenniser leur action sans compromettre leur autonomie ni leur finalité sociale.

Pour ce faire, l'Institut participe à plusieurs dynamiques collectives, tels que les travaux de recherche participative sur les modèles économiques associatifs dans différents secteurs (culture, sport, social, environnement, etc.). Il coanime des groupes de travail intersectoriels sur les formes de création de valeur dans les associations, en incluant des chercheurs en économie, sociologie, gestion et des praticiens du secteur.

Il contribue à la capitalisation d'expériences innovantes et à la construction d'outils d'analyse utiles aux associations pour décrire et ajuster leur modèle.

L'Institut participe également aux réflexions portées par Le Mouvement associatif, le RAMEAU, l'ADASI, ou encore les chaires ESS universitaires, dans une logique d'interface entre recherche, action associative et politiques publiques.

Les résultats de ces travaux sont diffusés sous forme de publications, de webinaires, ou de recommandations à destination de tous les acteurs. À travers cette démarche, l'Institut ambitionne

de renforcer la lisibilité et la reconnaissance de la contribution associative à la richesse collective, bien au-delà de la seule performance économique.

Le programme (Re)connaissance des modèles socio-économiques d'intérêt général, initié par Le RAMEAU en partenariat avec la DJEPVA, vise à partager une culture commune sur la diversité des modèles socio-économiques.

Ce programme poursuit trois objectifs principaux :

- Partager une culture commune de la diversité des modèles socio-économiques
- Permettre à chacun de se repérer et se positionner dans son écosystème afin de valoriser ses spécificités et accélérer le « jouer collectif »
- Apprendre collectivement à piloter la complexité des transformations de son modèle socio-économique afin de pérenniser les actions à fort impact sociétal.

Sur la base de ses travaux et des recherches qu'il a soutenues sur les modèles socio-économiques et la création de valeur, l'Institut contribue à deux piliers de ce programme : (1) animer un cycle de partage des connaissances, (2) accélérer la recherche académique.

Aboutissement de ce programme, la plateforme "Trajectoires socio-économiques"¹ capitalise un ensemble de connaissances sur les modèles socio-économiques d'intérêt général. Elle offre des ressources, des outils et des parcours pour aider les acteurs à définir et faire évoluer leur modèle socio-économique.

C.DIFFUSER LA CONNAISSANCE

L'Institut a poursuivi sa politique de valorisation de la connaissance lors de rencontres scientifiques, de temps de communication auprès du monde associatif, ou par des publications.

PARTAGE AVEC LE MONDE ASSOCIATIF ET VALORISATION SCIENTIFIQUE DES RESULTATS DES TRAVAUX DE L'INSTITUT

A l'issue d'une démarche collaborative acteurs-chercheurs pour qualifier les besoins de connaissance du monde associatif, les résultats des groupes de travail de l'Institut ont une grande valeur à être partagés avec les associations et avec leurs partenaires publics et privés.

Cette année a été particulièrement fructueuse pour relayer auprès de l'écosystème associatif et du monde de la recherche nos travaux.

L'Institut a été auditionné par le Haut Conseil à la Vie Associative en mars 2024 pour restituer les résultats de son groupe de travail « Gouvernance et participation ».

Il a été entendu par le Conseil parisien de la vie associative en mai 2024 pour rendre compte de ses travaux sur la contribution associative à la démocratie.

¹ <https://trajectoires-socio-economiques.odd17.org/accueil/>

Il a restitué les résultats de son groupe de travail « Fait associatif, territoires et transition écologique » en octobre 2024 à l'occasion d'un webinaire intitulé « Cap 2030 vers l'ODD 13, la transition écologique au cœur des territoires » organisé par la DJEPVA, le Réseau des catalyseurs territoriaux et Le RAMEAU.

Les travaux de notre groupe de travail « Quelles contributions du fait associatif aux territoires ? » ont fait l'objet d'une présentation devant le Conseil Economique Social et Environnemental de Bretagne en novembre 2024.

L'Institut est également intervenu auprès de plusieurs instances nationales pour restituer ses travaux sur les relations entre générosité privée et associations : Coordination générosités, France Générosités, le fonds Symmachia de l'Association Française des Fundraisers. D'autres interventions ont été programmées début 2025 auprès du Centre Français des Fonds et fondations, du Mouvement Associatif, et d'Un Esprit de Famille. Sur cette même thématique, l'Institut est également intervenu lors d'une conférence organisée en décembre par le Philanthropy and Social Sciences Program et intitulée « Le modèle du financement associatif en crise, quel(s) rôle(s) peuvent jouer les fondations ? ».

Par ailleurs, les résultats intermédiaires du projet ASSTER ont été partagés avec un public mixte d'associations et d'acteurs publics territoriaux. Nous avons ainsi partagé nos premières hypothèses de recherche en mars 2024 en Seine Saint-Denis lors du lancement officiel du projet et lors d'un focus group réunissant une trentaine d'acteurs publics territoriaux. Nous avons également partagé les résultats de notre enquête sur les besoins de connaissance des acteurs publics territoriaux lors des rencontres nationales de la vie associatives du CNFPT en septembre 2024.

L'Institut s'est appuyé sur des événements organisés par lui ou partenariaux (Le RAMEAU, Ligue de l'enseignement, Ligue de l'enseignement, Conseil de la vie parisienne, URIOPSS) pour restituer ses travaux et ceux de ses lauréats sur les modèles socio-économiques et la création de valeur, sur les relations entre générosité privée et associations, sur la contribution associative aux territoires et sur la contribution associative à la démocratie (cf. parties ci-dessous).

ACTIVITE EVENEMENTIELLE

L'Institut s'est également appuyé sur une stratégie événementielle pour diffuser la connaissance et aller à la rencontre de son public. En complément des événements qu'il organise, il a également développé une présence dans le cadre d'événements organisés par ses partenaires afin d'élargir le public touché par ses productions et celles de ses lauréats.

Webinaire européen « Libertés, Démocratie et Associations »

En décembre 2024, l'Institut français du Monde associatif a organisé un webinaire européen sur les libertés civiques, la démocratie et les associations en Europe. Ouvrant un cycle de webinaire européen pour croiser les savoirs sur le monde associatif au-delà de la France, cet événement a ouvert des perspectives sur une démocratie citoyenne engageant les associations, la résilience de l'espace civique, ainsi que l'importance de produire et de diffuser des connaissances sur ces sujets.

Après avoir restitué les travaux de l'Institut sur la contribution associative à la démocratie

européenne, nous avons entendu trois intervenants experts de cette thématique :

- Alexandrina Najmowicz, Secrétaire générale du Forum Civique Européen
- Siri Hummel, Directrice de l'Institut Maecenata pour la Philanthropie et la Société Civile
- Julien Talpin, Directeur de recherche au CNRS, animateur de l'Observatoire des Libertés Associatives.

Organisation d'une série de conférences au sein du réseau de la Ligue de l'enseignement

Dans le cadre d'un partenariat avec la Ligue de l'enseignement, l'Institut a organisé et animé 3 tables rondes programmées lors des Journées d'études du réseau fédéral en février 2024 :

- Une première table ronde portait sur l'« Etat des lieux des modèles socio-économiques associatifs », en présence de Claire Thoury (Mouvement Associatif), Brigitte Giraud (Institut français du Monde associatif), Mathilde Renault-Tinacci (INJEP, CERLIS-Université Paris Cité).
- Une seconde table ronde avait pour thème « Création de valeur écologique et nouveaux modèles socio-économiques » ou « Quels nouveaux modèles socio-économiques à l'aune de la transition écologique ? », en présence d'Olivier Palluault (SCOP Ellyx) et de Pierre Musseau (Metapolis - Université Paris 1 Panthéon Sorbonne/CESSP).
- Les journées se sont achevées par une table ronde intitulée « Co-construction des politiques publiques et fonction d'interpellation : quel rôle démocratique des associations ? », en présence de Laurent Fraisse (LISE-CNRS, projet ANR Escape), Julien talpin (CNRS, Université de Lille).

Participation à la 16ème conférence internationale biennale de l'ISTR

En juillet 2024, l'Institut, l'Institut Maecenata et l'International Society for Third Sector Research (ISTR) ont organisé un World Café dans le cadre de la conférence internationale biennale de l'ISTR à Anvers. L'événement visait à structurer une communauté collaborative de chercheurs et d'acteurs de la société civile, unis par l'objectif commun de renforcer la recherche sur la société civile en Europe et d'améliorer la contribution des associations aux sociétés et démocraties européennes.

Lors de cette même conférence, l'Institut et l'Institut Maecenata ont coanimé le groupe régional européen au sein de la communauté de recherche. Cet échange visait à explorer les pistes de structuration du groupe, à définir les formats d'événements à organiser, ainsi qu'à construire un agenda collectif en faveur d'une recherche utile aux acteurs associatifs européens.

Participation à une conférence organisée par la DJEPVA et Le RAMEAU dans le cadre du Forum National des Associations et Fondations intitulée « Dirigeant d'association, comment développer vos compétences pour piloter votre projet de son émergence à son déploiement territorial ? »

En novembre 2024, nous avons participé à cette conférence organisée dans le cadre du FNAF par la DJPEVA et Le RAMEAU pour illustrer les apports de la recherche auprès des acteurs associatifs à

l'échelon territorial à plusieurs niveaux :

- Pour appuyer les visions stratégiques des acteurs, par exemple, en outillant une lecture globale et stratégique des modèles socio-économiques par rapport à une approche uniquement gestionnaire
- Pour révéler la valeur créée par les associations en inventant de nouvelles méthodes évaluatives collaboratives s'intéressant, au-delà de l'impact, aux processus de transformation sociétale associatifs
- Pour comprendre la contribution associative à la fabrique des territoires, en pensant les nouveaux territoires construits par les associations, à travers la notion d'ancrage territorial, ou encore à travers les nouveaux récits de territoires dont elles seraient porteuses.

Participation à la Journée de rentrée sociale de l'URIOPSS Ile-de-France

Nous sommes intervenus à une table ronde intitulée « Projet associatif et projet de société, quel bien commun défendons-nous ? » dans le cadre de la Journée de rentrée sociale de l'URIOPSS Ile-de-France en octobre 2024. Nous y avons porté plusieurs enjeux de connaissance issus de notre groupe de travail conduit sur les modèles socio-économiques et la création de valeur et d'un AMI qui a soutenu 8 projets de recherche participative. Parmi ces enjeux, nous avons abordé l'importance de mieux comprendre la contribution des modèles socio-économiques associatifs à la création de valeur, et aussi de mieux évaluer la valeur produite par les associations. Nous avons également évoqué les enjeux à rapprocher associations et chercheurs, pour faire reconnaître la contribution des associations à la société, pour développer les compétences au sein du monde associatif, pour renforcer les capacités de transformation sociétale du monde associatif et enfin pour instiller au sein du monde de la recherche le principe participatif de co-production cher aux associations.

Organisation d'un atelier dans le cadre des 23èmes rencontres Réseau Inter-Universitaire de l'ESS (RIUESS) à Metz

Les 23èmes rencontres du RIUESS s'intitulaient « l'ESS hors la loi ». L'Institut y a animé un atelier dans lequel deux communications étaient présentées.

Lors d'une première communication intitulée « Le rôle démocratique des associations : une problématique à explorer », l'Institut a présenté de grands enjeux de connaissance sur le rôle démocratique des associations. Julien Talpin (CNRS, Université de Lille) a abordé la fonction d'interpellation démocratique des associations dans un contexte d'évolution des libertés associatives. Laurent Fraisse (LISE-CNRS, projet ANR Escape) a développé les enjeux de co-construction des politiques publiques avec les associations.

Une seconde communication, présentée par Nicolas Chochoy et Thibaut Guyon (Institut Godin), traitait de la thématique suivante : « L'appel à projets comme dispositif de financement de l'action associative : une boîte noire à interroger ».

PUBLICATIONS

Pour diffuser la connaissance au plus grand nombre, l'Institut publie régulièrement des articles et produit des publications pour rendre compte de ses travaux. Dans le cadre d'un partenariat éditorial avec Juris Associations, l'Institut a publié :

- Un article présentant neuf nouvelles recherches pour mieux comprendre la contribution associative aux territoires au sein d'un dossier du RNMA en novembre 2024
- Un dossier sur les relations entre associations et générosité privée en janvier 2025.
- Un article a été rédigé sur le thème « modèles socio-économiques et création de valeur : de nouvelles recherches utiles au monde associatif » pour le guide « illustratif de la diversité des modèles socio-économiques (MSE) d'intérêt général » publié par l'ADASI en novembre 2024.

Nous avons également produit un article, intitulé « Pour une meilleure connaissance du fait associatif en Europe », paru en mai 2024, dans les actes des rencontres Droit de cité du Mouvement associatif.

Enfin, l'édition de livres blancs constitue une méthode structurante pour formaliser et partager les besoins de connaissance identifiés au fil de nos groupes de travail. Trois productions majeures ont été programmées pour 2024 avec des aboutissements en 2024 et 2025 : Le livre blanc sur « la contribution du fait associatif aux territoires », un second sur « les relations entre générosité privée et associations », et un troisième portant sur « le fait associatif, les territoires et la transition écologique ». Ces publications s'appuient sur des contributions multi-acteurs et constituent des jalons tant pour les orientations prioritaires de l'Institut que pour interpeler la recherche sur les besoins du monde associatif.

En complément, nous poursuivons notre politique de partenariats éditoriaux pour valoriser les travaux de nos lauréats dans les cahiers de recherche de l'Institut pour la recherche de la CDC, la Collection Notes & Rapports et les Cahiers de l'action de l'INJEP, et la Revue des Études Coopératives, Mutualistes et Associatives (RECMA).

DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE DE L'INSTITUT EN LIGNE

Nous avons touché 20 000 visiteurs de nos ressources en ligne (site internet, chaîne Youtube, followers sur LinkedIn).

La page LinkedIn de l'Institut a attiré 7500 followers en fin d'année 2024. La structuration de notre chaîne YouTube en plusieurs playlists thématiques permet de mieux valoriser nos travaux et événements auprès d'un public large.

A ce jour, 34 vidéos propres à l'Institut et 12 vidéos extérieures sont consultables sur notre chaîne, qui cumule 5 000 vues en 2024.

La refonte du site internet de l'IFMA a été entamée et sa mise en production a été échelonnée en 2024.

L'Institut a également constitué un groupe LinkedIn « recherche sur le fait associatif » pour

partager des informations spécifiquement axées sur la recherche, et inciter les chercheurs et les acteurs à alimenter eux-mêmes le groupe de leurs propres actualités. Il compte 400 membres fin 2024.

CONDUITE D'UN CHANTIER DE REFLEXION SUR UNE STRATEGIE D'AVENIR POUR LA VALORISATION DE LA CONNAISSANCE

L'Institut a lancé un chantier pour travailler à une stratégie d'avenir pour la valorisation de la connaissance. Pour cela, il s'est appuyé sur un cercle d'experts, qui a permis lors d'un premier webinaire de réfléchir à 4 questions :

- Pourquoi diffuser la connaissance auprès du monde associatif ?
- Pour qui diffuser la connaissance ?
- Comment diffuser la connaissance ?

Quels freins et leviers pour diffuser la connaissance au sein du monde associatif ?

Sur la base de ces premiers travaux, l'Institut a rassemblé les membres de son Conseil d'administration et de son Comité scientifique qui ont conclu aux pistes de recommandation stratégiques suivantes :

- **Promouvoir une politique de la demande de recherche**

Il s'agit d'identifier de façon plus proactive les besoins de recherche et acteurs clés porteurs de ces besoins, de mieux sensibiliser l'écosystème à l'enjeu de la recherche et de proposer une offre d'intermédiation, en particulier dans une perspective de recherche participative et de R&D. Il s'agit également d'accompagner les financeurs à développer des lignes de soutien à la recherche. Il s'agit enfin d'accompagner le monde de la recherche à mieux se positionner sur l'objet associatif.

- **Dépasser l'entre-soi**

Pour que l'Institut trouve pleinement son utilité, son rayonnement doit dépasser le cadre habituel du premier cercle. Pour cela, il est proposé de s'ouvrir au grand public en s'alliant à de nouveaux types de partenariats, en particulier avec la constellation idéologique et le monde politique, mais aussi avec les métiers de la formation et de l'accompagnement associatif.

- **Creuser le sillon spécifique de l'Institut et promouvoir une conception du fait associatif comme essentiel à la société et à la démocratie**

Si le fonds est déjà largement disponible à travers les 41 premières recherches soutenues par l'Institut, il s'agit ici de renforcer nos outils et capacités opérationnelles d'intervention pour mieux diffuser la connaissance, à travers des formats efficaces et dynamiques susceptibles de rencontrer leurs cibles.

III-PERSPECTIVES 2025

A. DETECTER LES BESOINS DE CONNAISSANCE

LANCEMENT D'UN PROGRAMME DE CONNAISSANCE EUROPEEN SUR LES RELATIONS ENTRE GENEROSITE PRIVEE ET ASSOCIATIONS (EURAKNOW)

L'Institut français du Monde associatif en France, l'Institut Maecenata en Allemagne et l'Université de Haute-Alsace, trois partenaires engagés dans la construction d'un réseau européen de connaissance sur les associations, ont décidé de lancer le projet EuraKnow. Il s'inscrit dans la continuité de la coopération engagée, en 2022 avec le programme Eurasso, qui avait déjà permis l'émergence du livre blanc dont l'intitulé était « pour une meilleure connaissance du fait associatif en Europe ».

Il s'inscrit également dans le prolongement du groupe de travail et du livre blanc produit en France par l'Institut sur la thématique des relations entre générosité privée et associations.

Ce nouveau projet vise à explorer et structurer la relation entre la générosité privée (dons, philanthropie) et les associations en Europe. Il ambitionne de mieux comprendre cette relation, ses acteurs, ses dynamiques, et son rôle en termes de renforcement démocratique dans les équilibres entre société civile et politiques publiques.

Le programme, lancé en 2025, s'articulera autour de plusieurs axes :

- Analyser les besoins de connaissance sur la générosité privée et les OSC en Europe (avec un axe franco – allemand au démarrage)
- Structurer un espace de dialogue entre chercheurs, acteurs associatifs et philanthropiques, y compris avec des contributions de réseaux existants
- Produire un livre blanc « européen » sur le sujet
- Initier une stratégie de dissémination européenne des connaissances.

La méthodologie est fondée sur la co-construction des savoirs, l'implication directe des acteurs de terrain, la coopération transnationale et la volonté de décloisonner les approches nationales. Le projet souhaite valoriser le lien entre les associations et la générosité privée, la reconnaissance et la capacité de transformation démocratique des OSC.

Le projet qui s'échelonnnera entre 2025 et 2027 prévoit la tenue de 3 réunions d'un groupe de travail européen, préparatoire à l'édition d'un livre blanc, de 6 webinaires thématiques qui peuvent favoriser le partage de connaissances, mettre en lumière les travaux de recherche, croiser les approches entre pays, disciplines et secteurs et de 4 réunions inter-réseaux de recherche en 2026 pour partager les recommandations du livre blanc et construire une stratégie de dissémination à l'échelle européenne.

Ces temps collectifs impliqueront selon les réunions envisagées entre 30 et 60 participants chacun,

issus du monde associatif, de la philanthropie, de la recherche et des institutions publiques. L'objectif est de créer une communauté européenne de la connaissance sur le fait associatif et son lien avec la philanthropie.

Le projet bénéficie du soutien de plusieurs associations et réseaux de recherche internationaux (EMES, ERNOP, ISTR, Université de Genève), mobilisés dès la phase préparatoire. Il repose également sur des outils numériques collaboratifs et une plateforme de documentation partagée en accès libre.

Une forte attention est portée à la communication, tant interne (comité de pilotage, coordination mensuelle) qu'externe (publication multilingue du livre blanc, organisation d'événements européens, diffusion par les réseaux partenaires).

Les impacts attendus du projet sont de plusieurs natures. Un premier impact consiste en la structuration d'une base solide de connaissances partagées, permettant d'outiller les associations et les acteurs philanthropiques pour mieux affirmer leur rôle dans les sociétés européennes. Il ambitionne aussi de renforcer la visibilité et la légitimité des OSC comme piliers d'une démocratie vivante.

Un second impact serait de développer une stratégie de valorisation qui reposerait sur une dissémination des connaissances produites, via un livre blanc, des webinaires européens, et une bibliothèque numérique collaborative. Elle s'appuie sur les réseaux partenaires comme EMES, ERNOP, ISTR et les universités pour toucher chercheurs, acteurs associatifs et décideurs. L'objectif final est de renforcer une communauté européenne de savoirs autour de la relation entre générosité privée et associations.

VALORISATION DES RESULTATS DES TRAVAUX DE L'INSTITUT SUR LES THEMATIQUES « FAIT ASSOCIATIF, TERRITOIRES ET TRANSITION ECOLOGIQUE » et « RELATIONS ENTRE GENEROSITE PRIVEE ET ASSOCIATIONS. »

A l'occasion de la sortie de deux livres blancs issus de deux groupes de travail conduits en 2024 (« Fait associatif, territoires et transition écologique » et « Générosité privée et associations. Vers de nouvelles relations ? »), l'Institut confrontera ses travaux auprès du monde associatif et de ses partenaires.

Il poursuivra notamment la présentation du livre blanc « Générosité privée et associations. Vers de nouvelles relations » auprès des instances du secteur : Le Mouvement Associatif, le Centre Français des Fonds et fondations et le cercle de fondations familiales Un Esprit de Famille. Il présentera également ces travaux à l'occasion d'un webinaire où il fera témoigner des experts de la philanthropie : Mickaël Huet (Le Mouvement Associatif), Laurence Le Petit (France Générosités), Nicolas Duvoux (Centre en philanthropie de l'Université de Genève), Brigitte Giraud (Institut français du Monde associatif).

Les résultats du groupe de travail « Fait associatif, territoires et transition écologique » feront l'objet d'une communication lors du colloque international du CIRIEC à Bordeaux en octobre 2025.

B. RENFORCER LA CONNAISSANCE

LANCEMENT D'UN PROGRAMME DE CONNAISSANCE SUR LA CONTRIBUTION DES ASSOCIATIONS A LA TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE A L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES

A l'issue du groupe de travail qui a identifié des besoins sur cette thématique en 2024, nous souhaitons lancer un programme de connaissance pour renforcer la contribution territoriale associative à la transition socio-écologique.

Les enjeux environnementaux, sociaux, économiques et démocratiques qui, tous, traversent les territoires et constituent des problématiques de la transition écologique, pourront y trouver de nouvelles voies de solutions. Renforcer la connaissance du monde associatif et de sa contribution à la transition écologique à l'échelon territorial aura par ailleurs de nombreuses répercussions stratégiques et politiques. En appuyant la reconnaissance du rôle territorial des associations et du tissu qu'elles composent et en éclairant les processus relationnels par lesquels elles contribuent à la fabrique du territoire et à la transition écologique aux côtés des collectivités territoriales et des entreprises, ce programme permettra de mieux outiller les visions des dirigeants associatifs, de leurs partenaires publics et privés, dont les fondations, et de leur écosystème territorial. Il permettra également de renforcer les pratiques évaluatives des associations en matière de transition écologique, de nourrir le dialogue entre les associations et l'ensemble des parties prenantes des enjeux de transition écologique à l'échelle territoriale, et peut-être d'impulser de nouvelles orientations de l'action publique.

Ce programme démarrera par le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) de recherche. Ce dispositif s'inscrit dans une logique de recherche et développement : en réponse aux besoins identifiés dans la démarche collaborative acteurs-chercheurs d'un groupe de travail ; en capitalisant sur l'expérience et les savoirs des associations et de leurs partenaires ; à travers des recherches participatives « orientées solutions ».

Cet AMI s'articule autour de deux axes :

Axe 1 – Comprendre et évaluer la contribution associative à la transition socio-écologique pour favoriser sa reconnaissance

Au titre de ce premier axe, les projets de recherche s'inscriront dans l'un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Compléter les modes d'évaluation existants et expérimenter des modes d'évaluation associatifs intégrant une dimension socio-écologique
- Décrire les processus spécifiques par lesquels les associations produisent de la valeur socio-écologique à l'échelle des territoires, en explorant leurs modes de gouvernance et de fonctionnement
- Analyser la contribution associative à ce que seraient des territoires facilitants, apprenants ou bloquants en matière de transition socio-écologique

Sur la base d'analyses comparatives, documenter les facteurs territoriaux pouvant influencer les contributions associatives à la transition socio-écologique.

Axe 2 - Analyser la transition socio-écologique territoriale au prisme des interactions associatives et de la capacité des associations à promouvoir un « faire en commun »

Au titre de ce second axe, les projets de recherche devront porter sur l'une ou plusieurs des problématiques ci-dessous :

- Par-delà les territoires politico-administratifs (« territoires de financements »), il s'agit d'appréhender les territoires transformés par les associations (« territoires associatifs ») pour comprendre comment les interactions associatives avec les collectivités territoriales, les entreprises, et l'ensemble des acteurs locaux, peuvent agir sur la transition socio-écologique territoriale.
- Etudier conjointement les contributions environnementales et sociales du monde associatif à travers leur capacité à agir sur les relations (relation à soi, aux autres, aux territoires, à la société, au milieu vivant).
- Analyser si les processus relationnels des associations leur donnent des capacités spécifiques pour « faire en commun » la transition socio-écologique entre structures collectives (publiques et privées) et individus.

Comprendre les mécanismes et conditions, notamment à travers les démarches de co-construction, par lesquels de nouveaux récits territoriaux associatifs engagés dans la transition socio-écologique peuvent débloquent des imaginaires et fédérer autour d'eux. A l'issue d'une phase de soutien à la recherche, notre ambition est de diffuser des connaissances utiles à renforcer la contribution associative à la transition socio-écologique à l'échelle du territoire par le biais d'articles et de conférences en direction du monde associatif mais aussi de publications et de valorisations scientifiques.

CONTINUATION DU PROJET ASSTER

Après avoir conduit une enquête sur les besoins de connaissance des acteurs publics territoriaux en Seine Saint-Denis en 2024, l'Institut poursuivra les travaux du projet ASSTER dans plusieurs directions en 2025.

En Seine Saint-Denis, en lien avec le Département, nous restituerons et discuterons de l'enquête réalisée avec un groupe d'élus et de fonctionnaires territoriaux, ce qui permettra de valider et d'enrichir nos résultats. Ensuite, nous croiserons ces résultats qualitatifs avec ceux du panorama de la vie associative réalisé par le Département en lien avec le RNMA. Il s'agira d'identifier les variables communes, les enjeux méthodologiques et les limites pour intégrer les deux enquêtes (quantitatives et qualitatives), avec un focus particulier sur la prise en compte de la variable territoriale. Nous confronterons également les besoins de connaissance identifiés auprès des acteurs publics territoriaux avec ceux identifiés auprès des associations de Seine Saint-Denis. Enfin, et sur la base de ces travaux, nous proposerons une grille d'analyse et de perspectives interrogeant le rapport des associations aux territoires.

Le terrain de recherche mulhousien s'appuiera en 2025 sur 4 temps de travail : (1) un diagnostic partagé sous forme d'une monographie autour des dynamiques sociohistoriques de l'action

associative et des facteurs et logiques de territorialisation des associations, (2) un voyage apprenant permettant une première qualification de la contribution associative aux territoires, (3) des ateliers collectifs hybrides avec les acteurs associatifs et les acteurs publics du territoire, (4) une typologie des relations entre associations et territoires.

En 2025, un 3ème terrain sera ouvert, sur la Communauté de Communes de Brissac-Loire-Aubance, sous la direction scientifique d'Emmanuel Bioteau (Université d'Angers, Laboratoire ESO). Sur ce territoire rural, nous testerons une approche combinant les approches précédemment testées en Seine Saint-Denis et à Mulhouse.

CONTINUATION DU PROJET SOCIO-ECONOMIC MODELS OF ASSOCIATIVE SPORT CLUBS (SEMASC)

Le projet SEMASC conduit depuis 2023 par l'Université de Lille en partenariat avec l'Institut entre dans une phase de consolidation des résultats des questionnaires et de diffusion des enseignements issus des expérimentations des clubs sportifs partenaires. L'objectif est de capitaliser sur les résultats de cette première phase d'enquête pour construire des outils transférables à l'échelle européenne, favorisant l'adoption de modèles économiques hybrides intégrant les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

A l'issue de la phase d'enquête, les prochaines étapes prévoient de développer des outils pédagogiques à destination des clubs et fédérations, ainsi que l'organisation d'événements de valorisation.

L'Institut, en tant que partenaire du projet, contribue à l'articulation entre pratiques locales et enjeux de recherche, à la diffusion des enquêtes et des résultats, à la conception d'outils pédagogiques, et à l'évaluation qualitative et transversale des effets du projet.

Par ailleurs, l'Institut organisera un webinar intitulé « les modèles socio-économiques dans le secteur du sport : ici et là-bas ? » pour présenter les avancées et premiers enseignements du projet SEMASC. Prenant place dans le cadre du cycle de webinar « Impacts et Trajectoires socio-économiques » conduit par Le RAMEAU et la DJEPVA, ce temps fort de restitution sera organisé par l'Institut en langues française et anglaise et mobilisera un public international. Il fera témoigner des experts des modèles socio-économiques dans le domaine du sport : Yann Carin (Université de Lille, UFR3S), Guillaume Delcourt et André Calapez (Université de Lisbonne).

C. DIFFUSER LA CONNAISSANCE

VALORISER LES RECHERCHES LAUREATES DE L'INSTITUT

Les travaux soutenus par l'Institut ont vocation à faire l'objet de publications académiques, sous la forme d'ouvrages ou d'articles dans des revues scientifiques, et la majorité des lauréats souhaitent valoriser leurs travaux dans des colloques scientifiques en France et/ou à l'étranger. L'ensemble des lauréats de l'Institut s'engage à déposer ses travaux sur l'archive ouverte HAL.

Au-delà de la valorisation de leurs travaux auprès de la communauté scientifique, les lauréats s'engagent à en faire une communication adaptée auprès du public associatif.

L'Institut a engagé des partenariats visant à appuyer la valorisation de ses recherches lauréates auprès d'un public le plus large possible. Par ces partenariats, l'Institut entend faciliter la diffusion de ces travaux dans des colloques, revues, et événements scientifiques et non scientifiques.

Après six années de financement de recherche et 41 projets lauréats à son actif, l'Institut souhaite accélérer le transfert des connaissances et renforcer son accompagnement des travaux de recherche qu'il a soutenus dans la valorisation de leurs résultats auprès du monde associatif.

S'APPUYER SUR UNE COMMUNAUTE DE CONNAISSANCE ACTEURS-CHERCHEURS POUR ACCELERER LA DIFFUSION DES TRAVAUX DE RECHERCHE AUPRES DU MONDE ASSOCIATIF

Une des ambitions de l'Institut est de structurer un réseau de connaissance sur le fait associatif, acteurs-chercheurs, interdisciplinaire, et transnational. L'ensemble de ses actions concourt à cette dynamique de réseau. L'Institut a par exemple référencé à ce jour 1 000 chercheurs et laboratoires dans sa base de données. Cette vision unique et transversale du monde de la recherche sur le fait associatif permet à l'Institut de mieux la connecter au monde associatif. Par ailleurs, à travers ses groupes de travail acteurs-chercheurs, les équipes de recherche participative qu'il a soutenues et l'ensemble de ses activités, l'Institut a mobilisé une communauté active de connaissance de plus de 400 personnes.

Dans le cadre du chantier de réflexion stratégique sur la valorisation de la connaissance conduit par l'Institut en 2024, il a notamment été recommandé de diffuser les travaux de recherche en appui à des fédérations, têtes de réseaux et réseaux de connaissance thématiques.

En 2025, nous souhaitons mettre en œuvre cette recommandation et nous appuyer sur la communauté d'acteurs et chercheurs mobilisée par l'Institut comme levier pour accélérer la dissémination de la connaissance auprès du monde associatif. La méthodologie envisagée est basée sur une communauté thématique de dissémination permettant une meilleure circulation de la connaissance auprès d'un large public associatif grâce à une stratégie d'animation engageante et adaptée aux besoins.

Cette ambition se décline en trois objectifs clés :

- Analyser les besoins de la communauté en termes de dissémination sur la thématique (contenus et formats)
- Structurer une méthodologie de dissémination collective
- Mettre en œuvre un plan global de dissémination en appui sur la communauté.

Ce projet propose de tester la démarche sur une thématique de connaissance émergente explorée par l'Institut et qui constitue un enjeu majeur pour les associations et leurs partenaires : révéler la valeur sociétale et territoriale créée par les associations. Entendue dans un sens élargi, cette thématique permettra de valoriser des travaux soutenus par l'Institut dans le cadre de ses AMI « Quelle contribution du fait associatif aux territoires ? » et « Modèles socio-économiques et création de valeur ». Nous proposons qu'elle intègre également les lauréats de l'AMI évaluation du FONJEP lancé en partenariat avec l'Institut.

Le projet constitue un levier stratégique pour amplifier la diffusion des savoirs associatifs et renforcer la capacité des associations à agir, en lien avec leurs partenaires et en particulier à l'échelle territoriale, en s'inspirant des connaissances diffusées largement. Il aboutira à la mise en œuvre de 3 actions :

- L'accompagnement à la valorisation des projets de recherche participative soutenus par l'Institut, basé sur des recommandations de la communauté
- La mise en œuvre d'une feuille de route de dissémination portée collectivement par la communauté
- La préparation d'un événement de dissémination qui se tiendra en 2026 et qui aura été coconstruit avec notre communauté

POURUIVRE LA DIFFUSION DE LA CONNAISSANCE A L'ECHELLE EUROPEENNE

Dans la continuité de son ambition de faire dialoguer la recherche et les pratiques associatives à l'échelle européenne, l'Institut a développé en 2024 et étendra en 2025 ses moyens pour que les productions dépassent les frontières nationales.

Afin de renforcer l'accessibilité de ses ressources, de favoriser les coopérations internationales et de répondre aux attentes croissantes de ses partenaires, l'Institut déploie plusieurs actions de traduction, de vulgarisation scientifique et de mise à disposition de ses contenus en anglais. Cette démarche vise à mieux faire connaître les dynamiques associatives françaises dans un cadre comparatif et à contribuer à la structuration d'un espace européen de la connaissance sur le fait associatif.

Les livres blancs « Générosité privée et associations : vers de nouvelles relations », et « Fait associatif, territoires et transition écologique » seront tous deux traduits en anglais.

Les présentations synthétiques des recherches soutenues par l'Institut seront traduites pour permettre une diffusion élargie de ces travaux dans les réseaux européens.

Par ailleurs, nous proposerons un article dans JurisAssociations sur la contribution associative à la démocratie, co-signé avec Oleksandra Matviichuk, Présidente du Centre des Libertés Civiles d'Ukraine, Prix Nobel de la Paix 2022.

Nous remercions nos partenaires pour leur confiance

